departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal: le 4 Décembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 24 Décembre 1998

SEANCE DU 22 décembre 1998

Préparation aux concours d'entrée en 2ème cycle universitaire attribution d'une subvention à l'IUT de Poitiers

[Annexe]

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Francoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés:

Conseillers:

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D98564

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 décembre 1998

Enseignement Secondaire et Supérieur

Préparation aux concours d'entrée en 2ème cycle universitaire attribution d'une subvention à l'IUT de Poitiers

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs.

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal soutient dans un cadre partenarial le développement du pôle spécialisé universitaire niortais. Elle apporte non seulement son aide aux enseignements, à la recherche mais aussi aux différents services qui facilitent l'intégration des étudiants dans la vie locale. Elle tient notamment à ce que les étudiants en demeure à NIORT, aient les mêmes possibilités d'accès aux filières de second et troisème cycles, quelles que soient leurs implantations, que les étudiants poitevins. Elle souhaite donc encourager l'ouverture d'une préparation particulière, pour les étudiants du DEUG Sciences Economiques et du Département GEA de l'IUT, afin de leur faciliter l'accès aux seconds cycles universitaires : "Maîtrise de Sciences et Gestion" et "Maîtrise de Sciences Techniques Comptables et financières" à Poitiers.

La mise en place de cette préparation pourrait éviter à de nombreux lycéens dont des niortais, de demander prioritairement des formations à Poitiers, alors qu'elles existent à NIORT, pour préserver leurs possibilités de poursuite d'étude.

Cette préparation sera mise en place dès cette année universitaire 98/99, sous la responsabilité de l'IUT de Poitiers et le financement assuré par le montant des inscriptions des étudiants et par les subventions demandées aux Collectivités Territoriales : Ville de NIORT, Département des Deux-Sèvres et Région Poitou-Charentes pour un montant chacune de 13.000 F.

Ces crédits sont inscrits au budget 1998 et imputés au 921.131.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder une subvention de 13.000 F pour cette préparation au concours d'entrée,
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et à payer la subvention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

Ordre du jour